

Com' Union

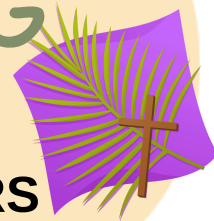


LE MAGAZINE DE LA
PAROISSE CATHOLIQUE
DE SAINT-FRANÇOIS EN
CHABLAIS

www.diocese-annecy.fr/st-francois-en-chablais

LE
MAG
N°10

MARS
2025



ÉDITO

Père Jean-Claude MUTABAZI

Repas 4 X 4

Pour la deuxième année, notre communauté paroissiale propose des repas 4 X 4. Ces moments de partage fraternel et convivial visent à faire grandir davantage la communion et l'accueil mutuel entre les membres de notre paroisse. Sans oublier notre foi qui grandit, puisque nourrie à l'occasion de telles rencontres entre les chercheurs de Dieu. Il est vrai que le cadre du repas est très porteur à ce sujet. Un coup d'œil du côté des écrits bibliques permettrait de nous rendre compte que Jésus, lui aussi et bien avant nous, a accordé une importance certaine au repas partagé.

Prenons l'exemple de l'évangile de Luc. Ce dernier recourt au cadre du repas pour en faire un lieu et un moment ministériel d'une grande ampleur pour Jésus (voir Luc 4, 39sv ; 5, 29-32 ; 7 ; 36-50 ; 9, 10-17 ; 10, 38-41 ; 11, 37sv ; 14, 1sv ; 19, 6 ; 22, 14-20 ; 24, 29-32 ; 24, 41-43). « Au vrai, désigner le repas comme un lieu de la parole n'a rien de singulier. Qui n'a pas fait quelque discours au cours d'un repas de cérémonie ? » [1]. Cependant, Jésus « exploite » toute la richesse que peut offrir ce moment de repas. Chaque fois il instruit par son attitude, ses gestes, son témoignage, son discours... tellement chargés de sens et d'importance qu'ils bouleversent et bousculent les convives. Souvent, au lieu de faire de longs discours sur Dieu, Jésus a préféré s'asseoir à nos tables et partager avec nous les gestes simples et forts du repas [2].

« Dans ce quotidien, les repas prennent une place particulière de par leur nécessité vitale, leur répétition, le temps que nous y consacrons. » [3] Ainsi, l'importance de repas comme cadre dépend de ce que l'on se décide de vivre, de partager à cette occasion. Jésus donne un bon exemple quand il fait du repas un moment privilégié pour accomplir sa mission.

Tout homme qui veut marcher à la suite de Jésus devrait donc, lui aussi, oser la rencontre et surtout ne pas fuir les occasions de partager autour d'une table, même si cela n'est pas toujours évident ou automatique, pour des raisons culturelles, économiques, sociales, de disponibilité... Cependant, la fraternité, l'accueil, la communion entre les membres de notre communauté et à l'égard de ceux qui l'intègrent au fil du temps, sont autant de raisons d'oser vivre un temps de repas 4 X 4 ou de repas partagé en toute simplicité.

Je nous le souhaite à nous tous. Pourquoi pas un moment simple de partage de la Parole de Dieu suivi d'un moment de convivialité ? Et, pour terminer, je me pose cette question : nos frères et sœurs catéchumènes trouveront-ils une place à notre table pour faire davantage connaissance avec ces frères dans la foi que Dieu nous donne ? C'est notre évêque Mgr Le Saux qui nous le demandait dans sa première lettre pastorale "La joie d'être sauvé" (p. 14). J'ose espérer que la joie et les fêtes pascales nous offriront cette opportunité.

Bon temps de Carême et joyeuses fêtes pascales qui suivront !

[1] PERROT, C., Jésus et l'histoire, Jésus et Jésus-Christ 11, Paris, Desclée, 1993, p. 260.

[2] BAUD, P. (Dir.), Manger, voie spirituelle, p. 9.

[3] EGGER, M.-M., « Manger, une expérience du sacré », in BAUD, P. (Dir.), Manger, voie spirituelle, Montréal / Genève, Novalis / Labor et Fides, 2013, p. 23.

À noter dans vos agendas...

- **Mercredi 5 mars :**
Mercredi des Cendres
8 h 30 à la Basilique – 19 h 30 à ND de Lourdes
- **Mardi 25 mars :**
20 h 00 à l'auditorium du lycée Saint Joseph
Pièce de théâtre « Pardon ? » abordant le sujet des abus sexuels (à partir de 16 ans)

- **Vendredi 28 mars et samedi 29 mars :**
24 h pour Dieu
- **Samedi 5 avril :**
Pèlerinage Paroissial à la Bénite Fontaine –
La Roche sur Foron
- **Retrouvez les horaires des célébrations de la semaine sainte**
sur OClocher et dans le livret de carême élaboré par la paroisse



BASILIQUE ST FRANÇOIS DE SALES ET ST HIPPOLYTE | ÉGLISE STE JEANNE DE CHANTAL
(LES VALLÉES) | ÉGLISE NOTRE-DAME DU LÉMAN (VONGY) |
ÉGLISE NOTRE-DAME DE LOURDES (LA GRANGETTE)

Les questions qu'on aimerait poser... pour comprendre la messe par Christine Nicod



POURQUOI un jubilé en 2025 ?

Les jubilés sont des années spéciales qui ont lieu tous les 25 ans dans l'église catholique. Le dernier jubilé ordinaire, avait été proclamé par le pape Jean Paul II en 2000. En 2016, le pape François avait proclamé un jubilé extraordinaire, l'année de la miséricorde.

Cette année spéciale est consacrée à la réconciliation, à la conversion et au renouveau spirituel, offrant aux chrétiens la possibilité de recevoir l'indulgence plénière. C'est une célébration qui non seulement implique les catholiques, mais qui suscite également le respect et l'intérêt des autres communautés religieuses. Le jubilé commence par l'ouverture traditionnelle de la porte Sainte à la basilique Saint-Pierre qui sera scellée lorsque le jubilé se terminera.

La devise du jubilé 2025 est "Pèlerins d'espérance" et tous les diocèses catholiques du monde se mobilisent pour organiser des pèlerinages vers des lieux saints. Rappelons qu'il est proposé une indulgence plénière si on demande le pardon de ses péchés, si l'on prie aux intentions du jubilé et si l'on participe à un pèlerinage ou si l'on fait une action de partage.

Alors, pourquoi pas ? L'Église nous offre l'occasion de nous remettre en chemin, de vivre un temps de conversion en paroisse, dans nos communautés, dans nos familles. Nous ne pouvons pas vivre notre foi sans l'Espérance ni la Charité et notre monde aujourd'hui a bien besoin de signes d'espérance !

PROJET

La création d'un jardin communautaire

Le groupe Laudato Si de la paroisse propose de vivre une expérience communautaire et fraternelle. Nous avons pensé à la création d'un jardin sur une partie des terrains autour de l'église Notre Dame de Lourdes, un jardin de fleurs pour commencer.

Nous avons besoin du soutien de tous pour démarrer et faire vivre ce projet.

Avec les graines que certains auront à cœur de partager,

Avec les outils en trop qui seront donnés,

Avec les enfants qui pourront planter leurs fleurs et les observer pousser,

Avec les mains qui feront les bouquets pour l'église,

Avec l'envie pour chacun d'aller contempler ce jardin fleuri et s'en réjouir,

Avec l'action de grâce qui ne manquera pas de jaillir pour le fruit de ce petit bout de terre et notre travail,

Le jardin existera.

Au sein de la fragilité du monde, osons vivre, avec la mise en route du jardin, l'Espérance à laquelle le Pape François et notre évêque nous invitent.



Samedi 5 et dimanche 6 avril : présentation du projet lors des messes dominicales.

Dimanches 27 avril et 4 mai : mise en route du projet lors de la messe de 18 h 30 à ND de Lourdes.

Dimanche 11 mai : nous donnerons un nom à ce jardin lors de la messe de 18 h 30 à ND de Lourdes.

Si vous désirez participer, deux contacts : Sylvette 06 03 77 98 61 et Françoise 07 87 39 29 64



TÉMOIGNAGES

Depuis 1992, l'Église universelle célèbre tous les 11 février, fête de Notre-Dame de Lourdes, la Journée Mondiale des Malades. Celle-ci se décline dans les diocèses français en un Dimanche de la Santé, occasion de rappeler que l'accompagnement des personnes souffrantes est une priorité évangélique, mais aussi de sensibiliser chacun pour préserver le don de la santé. Dimanche 9 février dernier, le Dimanche de la santé avait pour thème : "Qui enverrai-je ?". Voici quelques témoignages de personnes engagées dans cette pastorale à la périphérie de nos paroisses. Que cela puisse nous inspirer en cette période de carême.



Le Chapelet des Saintes plaies de Notre Seigneur Jésus Christ

Nous avons été missionnées par l'aumônerie de l'hôpital de Thonon.

Nous sommes un groupe de 5 à 8 personnes à se réunir tous les mardis de 10 h à 10 h 45 dans la cellule de Sœur Marie Marthe Chambon où se trouvent ses effets personnels.

Nous prions pour les malades, les soignants, les agonisants du jour, les aumôneries du monde entier et toutes les intentions qui nous ont été transmises pendant la semaine.

Après ce temps de prières nous suivons la messe à 11 h à la chapelle de la Visitation de Marclaz.



Murielle et Frédérique

J'aimerais vous présenter l'aumônerie des Hôpitaux du Léman. Nous sommes 2 aumônières salariées à mi-temps. Nous sommes accompagnées de 9 aumôniers bénévoles formés qui viennent nous rejoindre quelques heures par semaine suivant leurs disponibilités.

Nous visitons les services des hôpitaux et trois Ehpad : la Prairie, la Lumière du Lac et les Verdannes à Evian .

Être aumônier, c'est être le signe de l'Église dans les milieux fermés où les hospitalisés et résidents d'Ehpad ne peuvent vivre leur foi en communauté.

"J'étais malade et vous m'avez visité - Mt 25.37"

Nous sommes des serviteurs dans un monde souffrant, comme témoin de la présence de l'amour de Dieu qui n'abandonne jamais et retrouve les malades là où ils sont. J'aime leur dire qu'ils ne sont pas seuls.

Bien sûr, nous respectons les règles de laïcité dans les lieux publics.

Chaque visite est unique, c'est un moment d'écoute, où nous prenons notre temps. Nous ne sommes pas un magnétophone, savoir s'abstenir de parler, laisser dire ce qui se dit, sans jugement.

Christine



En 2021, Sœur Odile, aumônière aux Ursules, me demande de la remplacer, elle part pour le Sud.

Le 3 juillet 2021, je reprends ce rôle d'aumônière en accord avec Père Jean-Claude Mutabazi.

Je me suis beaucoup attachée à ce groupe de prière.

Nous avons deux messes annuelles – à Pâques et à Noël – dans le hall de l'entrée où nous sommes nombreux.

C'est un moment de partage dans la foi avec la communion.

Des conversations spontanées s'engagent après, c'est une joie.

Simone et Geneviève préparent la table autel, Simone lit les textes de sa belle voix profonde.

Un contact chaleureux s'est établi entre nous et j'éprouve une grande joie à les retrouver chaque 1er vendredi du mois.

Bernadette Chevalier

Je suis Marie-Mathilde Ferrero. J'exerce en tant que soignante à domicile depuis 18 ans.

Je suis la fondatrice de la maison des Colibris à Sciez, maison d'accueil pour les personnes âgées atteintes de troubles cognitifs et autres pathologies. J'ai emménagé il y a 18 mois avec l'une de mes patientes atteinte de la maladie d'Alzheimer.

Suffisamment proches pour envisager une colocation, je ne pouvais envisager le placement de cette personne dans un secteur fermé en maison de retraite.

Nous partageons nos journées, avec les hauts et bas, comme une famille, avec enfants et animaux, ce qui lui permet de se maintenir, de garder certains réflexes de vie. Cette femme est devenue ma meilleure conseillère, avec ses partages en sagesse.

Je tends une oreille attentive à ses maux et à ses besoins que j'essaie d'accompagner avec douceur, je l'accompagne dans chaque geste du quotidien. D'autres soignantes ont rejoint la maison pour travailler, d'autres personnes âgées y vivront bientôt à l'année ou y viennent déjà pour la journée afin de soulager leur famille.

J'aimerais voir fleurir plus de maisons intergénérationnelles, où tous sont impliqués, dans le respect, l'amour et la douceur... des maisons pour le bien-vivre des soignants, pour la dignité des patients.

Il est, selon moi, important de rendre à nos aînés ce qu'ils nous ont transmis, en prenant soin d'eux.

Vous êtes invités à visiter notre maison si vous le souhaitez.



Dimanche 26 janvier
Fête de la paroisse et
consécration de Muriel
dans la société des filles
de Saint François de
Sales



**“Dieu de miséricorde
touche-moi comme tu as purifié Isaïe
au feu de ton amour
J’entends ton appel : « Qui enverrai-je ? »
« Me voici, Seigneur »
Jésus Sauveur,
gardien et médecin de ma vie,
que je prenne soin de toi
en ceux et celles qui sont malades ou isolés.
Au souffle de l’Esprit,
je veux te reconnaître
dans mes frères et sœurs souffrants
et leur manifester ta bonté,
ta Parole réconfortante.
Tu me dis d’avancer au large
et j’ai confiance.
Envoie-moi.”**



Agence Thonon

16 avenue Jules Ferry
74200 Thonon-les-bains
04 50 71 24 84
mma.thonon@mma.fr

**ASSURANCES
FRANCK PAYEN**
Thonon | Douvaine



N°Orias 13010201 - www.orias.fr

Agence Douvaine

32 avenue de Thonon
74140 Douvaine
04 50 94 32 33
mma.douvaine@mma.fr

FIDUCIAIRE
DES ALLOBROGES

**Jérôme BRON
Lucas AVIAS**

Expert Comptable - Commissaire aux comptes

17, bis rue de l'Europe - Le Rubilis - 74200 Thonon-les-Bains
04 50 76 76 26 - 06 40 59 99 08
contact@fdesa.com - www.fiduciairedesallobroges.com



laboratoire d'audioprothèse

Elisabeth Charmot

Spécialiste de l'audition, de l'aide auditive de l'adulte et de l'enfant.
CONSULTATION GRATUITE

«Le Beau Soleil»
8, rue François Morel (face MMA) 74200 THONON
04 50 71 51 66 - 07 49 61 31 82
labo.charmot@yahoo.fr www.labo-charmot.fr

